



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E184526

VALABLE JUSQU'AU 14/11/2027

ÉDITÉ LE

02/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2020

Forme juridique : EURL

Capital : DEPUIS LE 01/01/2020
1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PIERREFORT 2020B00017

Siret : 880 675 871 00011

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 85 00647

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010596857804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010596857804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : EURL ROCAGEL JULIEN

19 RUE DES PRADES
FAVEROLLES
15230 PIERREFORT

Téléphone : 04 71 23 31 49

Fax :

Portable : 06 73 47 67 19

Site Internet :

E-mail : entrepriserocagel@gmail.com

Responsabilité légale :
ROCAGEL JULIEN GÉRANT

Effectif moyen : 16

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	24/10/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	12/12/2023
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Électricien)	22/02/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Radiateurs électriques, dont régulation.	22/02/2024
o Ventilation mécanique	12/12/2023
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.